

GROUP 2 HERBICIDE

GROUPE 2 HERBICIDE

# EVEREST<sup>®/MD</sup> 3.0 AG

## HERBICIDE/HERBICIDE

**SUSPENSION CONCENTRATE HERBICIDE / HERBICIDE CONCENTRÉ EN SUSPENSION**

**COMMERCIAL (AGRICULTURAL) / COMMERCIAL (AGRICOLE)**

**FOR POSTEMERGENCE APPLICATION ON SPRING WHEAT (INCLUDING DURUM WHEAT) AND WINTER WHEAT FOR CONTROL OF WILD OAT, GREEN FOXTAIL, YELLOW FOXTAIL, BARNYARD GRASS, JAPANESE BROME, VOLUNTEER TAME OAT AND CERTAIN BROADLEAF WEEDS / POUR L'APPLICATION EN POSTLEVÉE SUR LE BLÉ DE PRINTEMPS (Y COMPRIS LE BLÉ DUR) ET LE BLÉ D'HIVER POUR LA SUPPRESSION DE LA FOLLE AVOINE, DE LA SÉTAIRE VERTE, DE LA SÉTAIRE GLAUQUE, DU PIED-DE-COQ, DU BROME DU JAPON, DE L'AVOINE CULTIVÉE SPONTANÉE ET DE CERTAINES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES**

**FOR SALE AND USE IN MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA AND INTERIOR OF BRITISH COLUMBIA (INCLUDING THE PEACE RIVER REGION) ONLY / POUR VENTE ET POUR UTILISATION AU MANITOBA, EN SASKATCHEWAN, EN ALBERTA ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX) SEULEMENT**

**ACTIVE INGREDIENT: / PRINCIPE ACTIF :**

Flucarbazone (present as flucarbazone-sodium) ..... 200 g/L  
Flucarbazone (présent sous forme de flucarbazone-sodium)..... 200 g/L

**REGISTRATION NUMBER 33258 / N° D'HOMOLOGATION 33258**

**PEST CONTROL PRODUCTS ACT / LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**DANGER - CORROSIVE TO EYES / DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX**

**POTENTIAL SKIN SENSITIZER / SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING / LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI**

**KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN / GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**STORE IN A COOL, DRY PLACE / ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC**

**For Product Use Information Call: 1-800-438-6071**

**Renseignements sur le produit : 1-800-438-6071**

**FOR CHEMICAL EMERGENCY: spill, leak, fire, exposure, or accident call CHEMTREC 1-800-424-9300.**

**POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1 800 424-9300.**

**Net Contents: 250 mL to 1000 Litres / Contenu Net : 250 mL à 1000 Litres**

**HERBICIDE**

**UPL AgroSolutions Canada Inc. • 630 Freedom Business Center, Suite 402  
King of Prussia, PA 19406 U.S.A. • 1-800-438-6071**



## NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the PEST CONTROL PRODUCTS ACT to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

## PRODUCT INFORMATION

EVEREST® 3.0 AG Herbicide is a selective herbicide for post-emergence timings in spring wheat (hard red spring, Canada Prairie spring, soft white spring, and extra strong or utility), durum wheat, and winter wheat.

**EVEREST 3.0 AG Herbicide applied post-emergence must be tankmixed with a surfactant listed on this label. For broader spectrum activity, EVEREST 3.0 AG Herbicide may be tankmixed with a broadleaf herbicide listed on this label. See TANKMIXES section for recommended products.**

EVEREST 3.0 AG Herbicide is absorbed by foliage and roots of grass and certain broadleaf weeds. These weeds cease growth soon after application, removing the competitive effects of susceptible weeds. However, complete weed control may not be seen for one to two weeks.

EVEREST 3.0 AG Herbicide will control wild oat biotypes which have developed resistance to ACCase (Group 1) and triallate (Group 8) herbicides. EVEREST 3.0 AG Herbicide will also control green foxtail biotypes resistant to ACCase (Group 1) and dinitroaniline (Group 3) herbicides.

## DIRECTIONS FOR USE

### General Precautions

Read the entire **DIRECTIONS FOR USE** before using EVEREST 3.0 AG Herbicide.

- Do not apply post-emergence treatments if it is raining or if rainfall is expected within one (1) hour after application.
- Do not apply this product directly to freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs, and wetlands), or estuarine/marine habitats. As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests.
- Do not contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of waste.
- Do not mix, load or clean spray equipment within 10 metres of well-heads or aquatic systems, including marshes, ponds, ditches, streams, lakes, etc.
- Do not graze treated fields or use green crop for feed. Wheat grain or straw from harvested treated fields may be fed to livestock.
- Do not allow this chemical to drift on to other crops, especially canola, tame oats, or other non-target crops.
- Observe minimum interval to harvest of 80 days after treatment.
- Do not treat wheat underseeded to legumes.
- Do not freeze.

### Ground Application

- Apply alone or in tankmixes in a spray volume of 50 - 100 L/ha (22.5 - 45 L/acre or 5 - 10 gallons/acre) at 207 - 345 kPa (30 - 50 PSI) pressure to ensure proper weed coverage.
- Flat fan nozzles of 80° or 110° are recommended for optimum coverage. Do not use floodjet nozzle or control droplet application equipment. Nozzles may be oriented 45° forward to enhance crop penetration and to give better weed coverage.
- Do not apply during periods of dead calm, when winds are gusty or when wind speed is greater than 15 km/hr at 2 metres high above ground at the site of application.
- Do not apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

### Aerial Application

- Apply alone or in tankmixes (ONLY with the recommended tankmix partners that are registered for aerial use) in no less than 28 L/ha spray volume at a pressure that delivers coarse spray droplets as classified by the ASAE.
- Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.
- Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.
- Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices.
- To reduce drift caused by turbulent wingtip vortices, the nozzle distribution along the spray boom length **MUST NOT** exceed 65% of the wing- or rotor-span.

### Aerial Use Precautions

- Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the National Aerial Pesticide Application Manual, developed by the Federal/Provincial/Territorial committee on Pest management and Pesticides.
- Do not apply to terrain where there is potential for surface run off to enter aquatic systems.
- Do not apply to any body of water. Avoid drifting of spray onto any body of water or other non-target areas. Specific buffer zones should be observed.
- Do not apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty or when wind velocity and direction pose a risk of spray drift.
- Do not apply when wind speed is greater than 16 km/h at a flying height at the site of application.

### Aerial Operator Precautions

- Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.
- It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application.
- The pilot (aerial applicator) must wear long-sleeved shirt, long pants, socks and shoes.
- The field crew and the mixer/loaders must wear chemical-resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.
- All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

### Product Specific Precautions

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at 1-800-438-6071 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative.

### Spray Buffer Zones

Use of the following spray methods or equipment DO NOT require a buffer zone: hand-held or backpack sprayer and spot treatment.

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas, and shrublands) and sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands).

Method of application	Crop		Spray buffer zones (metres) required for the protection of:		
			Freshwater habitat of depths:		Terrestrial Habitat:
			Less than 1 m	Greater than 1 m	
Field sprayer	Spring and winter wheat		2	1	1
Aerial (ASABE coarse spray quality)	Spring and winter wheat	Fixed wing	5	1	20
		Rotary wing	5	2	25
Aerial (ASABE medium spray quality)	Spring and winter wheat	Fixed wing	15	3	40
		Rotary wing	15	4	35

When tank mixes are permitted, consult the labels of the tankmix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tankmix partners.

The spray buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca web site. This tool cannot be used to reduce the vegetative filter strips.

Field sprayer buffer zones can be reduced with the use of drift reducing spray shields. When using a spray boom fitted with a full shield (shroud, curtain) that extends to the crop canopy, the labeled buffer zone can be reduced by 70%. When using a spray boom where individual nozzles are fitted with cone shaped shields that are no more than 30 cm above the crop canopy, the labeled buffer zone can be reduced by 30%.

## TIMING OF APPLICATION

EVEREST 3.0 AG Herbicide can be applied post-emergence in all types of spring wheat (including durum wheat) and winter wheat.

Research has demonstrated that optimum wheat yield is obtained by early removal of target weeds prior to tillering of wheat. In post-emergence use, apply EVEREST 3.0 AG Herbicide to wheat that has a minimum of one leaf to a maximum of four leaves on the main stem, plus two tillers. Application beyond this stage may result in yield losses due to weed competition.

## POSTEMERGENCE USE DIRECTIONS IN SPRING, DURUM, AND WINTER WHEAT

Apply EVEREST 3.0 AG Herbicide plus a surfactant once per growing season when the majority of wheat has a minimum of one leaf to a maximum of four leaves on the main stem, plus two tillers. Use a registered non-ionic surfactant, such as Agral 90, Ag-Surf, etc. at a rate of 0.25% v/v (0.25 L per 100 L total spray solution).

Do not apply more than 144 ml/ha of EVEREST 3.0 AG Herbicide (30 g ai/ha) per growing season.

## RECOMMENDED APPLICATIONS

CROP APPLICATION TIMING		
CROP	GROWTH STAGE	REMARKS
Spring Wheat Durum Wheat Winter Wheat	1 leaf to 6 total leaves	1 leaf to 4 leaves on main stem, plus 2 tillers.

GRASS WEED CONTROL IN WHEAT			
CROP	WEEDS	RATE	REMARKS
Spring Wheat Including: hard red spring, Canada Prairie spring, soft white spring and extra strong (utility) wheat Durum Wheat Winter Wheat	Green Foxtail (Wild millet)	72 ml/ha	Green foxtail should be no larger than 4-leaf, 2 tillers.
	Weeds controlled at 72 ml/ha plus Wild Oat Volunteer Tame Oat	95 ml/ha	Wild oat should be no larger than 4-leaf, 2 tillers. Use 95 ml/ha when wild oat infestations are below 100 plants/m <sup>2</sup> . Volunteer tame oat should be no larger than 4-leaf, 2 tillers.
	Weeds controlled at 95 ml/ha plus Wild Oat Japanese Brome Yellow Foxtail* Barnyard Grass*	119 ml/ha	Wild oat, yellow foxtail and barnyard grass should be no larger than 4-leaf, 2 tillers. Japanese brome should be no larger than 4-leaf. Use 119 ml/ha when wild oat infestations are greater than 100 plants/m <sup>2</sup> . Use 119 ml/ha when wild oat, yellow foxtail, barnyard grass and Japanese brome grasses are actively growing under ideal environmental conditions.
	Weeds controlled at 119 ml/ha plus Wild Oat Japanese Brome Yellow Foxtail* Barnyard Grass*	144 ml/ha	Wild oat, yellow foxtail and barnyard grass should be no larger than 4-leaf, 2 tillers. Japanese brome should be no larger than 4-leaf. Use 144 ml/ha when wild oat infestations are greater than 100 plants/m <sup>2</sup> . Use 144 ml/ha when wild oat, yellow foxtail, barnyard grass and Japanese brome grasses are not actively growing due to poor environmental conditions or when tank-mixing with a product that contains dicamba.

\* Suppression. For control of yellow foxtail and barnyard grass, see **TANKMIXES** section of the label under INFERNO® WDG Herbicide.

BROADLEAF WEED CONTROL IN WHEAT		
WEED	RATE	REMARKS
Redroot Pigweed ( <i>Amaranthus retroflexus</i> )	95 ml/ha	For control of redroot pigweed, apply EVEREST 3.0 AG Herbicide to weeds at the 2- to 6-leaf stage.
Wild Mustard ( <i>Brassica kaber</i> )		For control of wild mustard apply EVEREST 3.0 AG Herbicide to weeds at the 2- to 6-leaf stage.
Stinkweed ( <i>Thlaspi arvense</i> )		For control of stinkweed apply EVEREST 3.0 AG Herbicide to weeds at the 2- to 9-leaf stage.
Volunteer Canola ( <i>Brassica napus</i> )		For control of volunteer canola apply EVEREST 3.0 AG Herbicide to weeds at the 2- to 6-leaf stage. Will not control imidazolinone-tolerant (CLEARFIELD®) canola varieties.
Green Smartweed ( <i>Polygonum scabrum</i> Moench.)		For control of green smartweed apply EVEREST 3.0 AG Herbicide to weeds at the 2- to 6-leaf stage.
Shepherd's Purse ( <i>Capsella bursa-pastoris</i> )		For control of shepherd's purse, apply EVEREST 3.0 AG Herbicide to weeds at the 2- to 6-leaf stage.
Wild Buckwheat ( <i>Fallopia convolvulus</i> )	119 - 144 ml/ha	For suppression of wild buckwheat, apply EVEREST 3.0 AG Herbicide to weeds at the 1- to 4-leaf stage. Apply at the highest rate when wild buckwheat is not actively growing due to poor environmental conditions.

Wheat exposed to water-logged or saturated soils, or temperature extremes such as heat or freezing weather, or drought, low fertility or plant disease at application time could show unacceptable injury symptoms. Weed control also may be reduced by these same conditions.

## TANKMIXES

For broader spectrum control of both annual grasses and broadleaf weeds, EVEREST 3.0 AG Herbicide may be mixed with one of the broadleaf herbicides listed in the following tables. When tankmixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tankmix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

Refer to previous tables for the appropriate rate and application timing for EVEREST 3.0 AG Herbicide. Use a registered non-ionic surfactant (0.25% v/v or 0.25 L/100 L total spray solution) with EVEREST 3.0 AG Herbicide tankmixes.

APPROVED TANKMIX PARTNERS IN SPRING WHEAT		
BROADLEAF HERBICIDE TANKMIX PARTNER		REMARKS
1	2,4-D Amine	Use up to 560 g ae/ha 2,4-D Amine Herbicide.
2	2,4-D Ester	Use up to 560 g ae/ha 2,4-D Ester Herbicide.
3	AKITO™ Herbicide	
4	AKITO Herbicide + 2,4-D Ester 700	Use up to 560 g ae/ha 2,4-D Ester 700 Herbicide.
5	AKITO Herbicide + MCPA Ester 600	Use up to 560 g ae/ha MCPA Ester 600 Herbicide.
6	Ally® Herbicide + 2,4-D Amine	Addition of a second surfactant is not required. Use only one of the recommended surfactants from the EVEREST 3.0 AG Herbicide label at an application rate of 0.25% v/v (0.25 L per 100 L total spray solution). Apply tankmix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre) if 95 or 144 ml/ha rate of EVEREST 3.0 AG Herbicide is used for this tankmix.
7	Ally Herbicide + 2,4-D Ester	Addition of a second surfactant is not required. Use only one of the recommended surfactants from the EVEREST 3.0 AG Herbicide label at an application rate of 0.25% v/v (0.25 L per 100 L total spray solution). Apply tankmix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre) if 95 or 144 ml/ha rate of EVEREST 3.0 AG Herbicide is used for this tankmix.
8	Attain™ XC A Herbicide	Apply tankmix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre) if 95 or 144 ml/ha rate of EVEREST 3.0 AG Herbicide is used for this tankmix.
9	Buctril® M/IPCO Logic® M Liquid Herbicide	
10	Curtail® M Herbicide	Apply tankmix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre) if 95 or 144 ml/ha rate of EVEREST 3.0 AG Herbicide is used for this tankmix.
11	DyVeI® Herbicide	Reduction in wild oat control may be observed with this tankmix partner. Use 144 ml/ha rate of EVEREST 3.0 AG Herbicide for control of wild oat. Do not use 95 ml/ha rate of EVEREST 3.0 AG Herbicide with this tankmix.
12	Enforcer™ D Herbicide	

**APPROVED TANKMIX PARTNERS IN SPRING WHEAT (continued)**

<b>BROADLEAF HERBICIDE TANKMIX PARTNER</b>		<b>REMARKS</b>
13	Enforcer™ M Herbicide	
14	IPCO® Dichlorprop-DX Herbicide	
15	Frontline™ 2,4-D XC Herbicide Tank Mix	Frontline™ 2,4-D XC Herbicide Tank Mix consists of Frontline 2,4-D XC A Herbicide plus Frontline 2,4-D XC B Herbicide
16	Frontline XL Herbicide	Apply tankmix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre).
17	INFERNO WDG Herbicide	For control of yellow foxtail and barnyard grass, tankmix INFERNO WDG Herbicide with 95 - 119 ml/ha of EVEREST 3.0 AG Herbicide. Apply at the higher rate when yellow foxtail and barnyard grass are not actively growing due to poor environmental conditions.
18	MCPA Amine	Use up to 560 g ae/ha MCPA Amine Herbicide.
19	MCPA Ester	Use up to 560 g ae/ha MCPA Ester Herbicide.
20	OcTtain™ XL Herbicide	Apply tankmix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre).
21	Optica™ Trio	Reduction in wild oat control may be observed with this tankmix partner. For control of high wild oat populations, use 144 ml/ha rate of EVEREST 3.0 AG Herbicide.
22	Pardner® Herbicide/IPCO Brotex® 240 Liquid Herbicide	
23	Prestige™ XC Herbicide Tank Mix	Prestige XC Herbicide Tank Mix consists of Prestige XC A Herbicide plus Prestige XC B Herbicide. Apply tankmix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre) if 95 or 144 ml/ha rate of EVEREST 3.0 AG Herbicide is used for this tankmix.
24	Pixxaro™ A Herbicide	
25	Pixxaro A Herbicide + MCPA Ester	
26	Pixxaro A Herbicide + Curtail M Herbicide	
27	Refine® SG Herbicide/DEPLOY® WDG Herbicide + 2,4-D Amine	Addition of a second surfactant is not required. Use only one of the recommended surfactants from the EVEREST 3.0 AG Herbicide label at an application rate of 0.25% v/v (0.25 L per 100 L total spray solution).
28	Refine SG Herbicide/DEPLOY WDG Herbicide + 2,4-D Ester	Addition of a second surfactant is not required. Use only one of the recommended surfactants from the EVEREST 3.0 AG Herbicide label at an application rate of 0.25% v/v (0.25 L per 100 L total spray solution).
29	Refine SG Herbicide/DEPLOY WDG Herbicide	Addition of a second surfactant is not required. Use only one of the recommended surfactants from the EVEREST 3.0 AG Herbicide label at an application rate of 0.25% v/v (0.25 L per 100 L total spray solution).
30	Spectrum™ Herbicide Tank Mix	Spectrum Herbicide Tank Mix consists of Spectrum A Herbicide plus Spectrum B Herbicide.
31	Stellar XL™ Herbicide	Apply tankmix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre) if 95 or 144 ml/ha rate of EVEREST 3.0 AG Herbicide is used for this tankmix.
32	Target® Liquid Systemic Herbicide	Reduction in wild oat control may be observed with this tankmix partner. Use 144 ml/ha rate of EVEREST 3.0 AG Herbicide for control of wild oat. Apply tankmix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre) if 144 ml/ha rate of EVEREST 3.0 AG Herbicide is used for this tankmix. Do not use 95 ml/ha rate of EVEREST 3.0 AG Herbicide with this tankmix.
33	Thumper® Emulsifiable Selective Weedkiller/ IPCO Leader® Liquid Herbicide	
34	Triton™ C Herbicide	Addition of a second surfactant is not required. Use only one of the recommended surfactants from the EVEREST 3.0 AG Herbicide label at an application rate of 0.25% v/v (0.25 L per 100 L total spray solution).
35	Trophy Herbicide	Trophy Herbicide consists of Trophy A Herbicide plus Trophy B Herbicide.
36	OHM™	Apply at 1 L/ha with EVEREST 3.0 AG Herbicide alone or in a tank mixture with AKITO Herbicide.
37	WAVE™	Apply at 150 ml/ha with EVEREST 3.0 AG Herbicide alone or in a tank mixture with AKITO Herbicide.



APPROVED TANKMIX HERBICIDE PARTNERS IN DURUM WHEAT		
BROADLEAF HERBICIDE TANKMIX PARTNERS		REMARKS
1	2,4-D Amine	Use 420 g ae/ha 2,4-D Amine Herbicide. Apply tankmix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre).
2	2,4-D Ester	Use 420 g ae/ha 2,4-D Ester Herbicide. Apply tankmix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre).
3	AKITO Herbicide	
4	AKITO Herbicide + 2,4-D Ester 700	Use up to 560 g ae/ha 2,4-D Ester 700 Herbicide.
5	AKITO Herbicide + MCPA Ester 600	Use up to 560 g ae/ha MCPA Ester 600 Herbicide.
6	Enforcer D Herbicide	
7	Enforcer M Herbicide	
8	INFERNO WDG Herbicide	For control of yellow foxtail and barnyard grass, tankmix INFERNO WDG Herbicide with 95 - 119 ml/ha of EVEREST 3.0 AG Herbicide. Apply at the higher rate when yellow foxtail and barnyard grass are not actively growing due to poor environmental conditions.
9	Pixxaro A Herbicide	
10	Pixxaro A Herbicide + MCPA Ester	
11	Pixxaro A Herbicide + Curtail M Herbicide	
12	Spectrum Herbicide Tank Mix	Spectrum Herbicide Tank Mix consists of Spectrum A Herbicide plus Spectrum B Herbicide. Apply tankmix in at least 100 L of water per hectare (45 L/acre or 10 gallons/acre).
13	OHM™	Apply at 1 L/ha with EVEREST 3.0 AG Herbicide alone or in a tank mixture with AKITO Herbicide.
14	WAVE™	Apply at 150 ml/ha with EVEREST 3.0 AG Herbicide alone or in a tank mixture with AKITO Herbicide.

APPROVED TANKMIX HERBICIDE PARTNERS IN WINTER WHEAT		
BROADLEAF HERBICIDE TANKMIX PARTNERS		REMARKS
1	2,4-D Amine	Use up to 560 g ae/ha 2,4-D Amine Herbicide.
2	2,4-D Ester	Use up to 560 g ae/ha 2,4-D Ester Herbicide.
3	Buctril M/IPCO Logic® M Liquid Herbicide	
4	MCPA Amine	Use up to 560 g ae/ha MCPA Amine Herbicide.
5	MCPA Ester	Use up to 560 g ae/ha MCPA Ester Herbicide.
6	Refine SG Herbicide/DEPLOY WDG Herbicide	Addition of a second surfactant is not required. Use only one of the recommended surfactants from the EVEREST 3.0 AG Herbicide label at an application rate of 0.25% v/v (0.25 L per 100 L total spray solution).
7	OHM™	Apply at 1 L/ha with EVEREST 3.0 AG Herbicide alone.
8	WAVE™	Apply at 150 ml/ha with EVEREST 3.0 AG Herbicide alone.

## MIXING INSTRUCTIONS

1. Ensure the sprayer is clean, including spray tank, lines and filters. In-line strainers and nozzle screens should be clean and 50-mesh or coarser.
2. Fill the spray tank 1/3 to 1/2 full with clean water and begin agitation. Maintain sufficient agitation during both mixing and application.
3. If the tankmix partner is a dry or granule formulation, add the appropriate amount of the tankmix partner. Agitate until thoroughly mixed.
4. Add the appropriate EVEREST 3.0 AG Herbicide rate directly to the spray tank. Agitate until EVEREST 3.0 AG Herbicide is thoroughly mixed.
5. Add the remaining tankmix partners. Agitate until thoroughly mixed.
6. Add the adjuvant.
7. When tank mixing with OHM or WAVE, always add OHM or WAVE last.
8. Complete filling tank with balance of water needed. Maintain sufficient agitation during both mixing and application.

## SPRAYING INSTRUCTIONS

### Ground Application

Unless otherwise specified in the tankmix partner section of this label, apply in a spray volume of 50 - 100 L/ha (22.5 - 45 L/acre or 5 - 10 gallons/acre) at 207 - 345 kPa (30 - 50 PSI) pressure to ensure proper weed coverage.

Flat fan nozzles of 80° or 110° are recommended for optimum coverage. Do not use floodjet nozzle or control droplet application equipment. Nozzles may be oriented 45° forward to enhance crop penetration and to give better weed coverage.

### Aerial Application

Unless otherwise specified in the tankmix partner section of this label, apply in a spray volume no less than 28 L/ha (11 L/acre or 3 gallons/acre) at no less than 300 kPa pressure to ensure proper weed coverage.

Do not apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) coarse classification. To reduce drift caused by turbulent wingtip vortices, the nozzles distribution along the spray boom length **MUST NOT** exceed 65% of the wing- or rotor-span.

## SPRAYER CLEAN-UP

1. Drain the tank and thoroughly rinse spray tank, boom and hoses with clean water. Pay attention to flushing out any visible deposits.
2. Fill the tank with clean water and 1% v/v (1 L/100 L) household ammonia. Flush the hoses, boom and nozzles with the cleaning solution. Circulate for at least 15 minutes. Flush hoses, boom and nozzles once more, then drain the tank;
3. Clean nozzles and screens in a separate container using the ammonia and water;
4. Repeat #2;
5. Rinse tank, boom and hoses with clean water.
  - Do not clean sprayer near desirable vegetation, wells, or other water sources;
  - Dispose of all rinsings in accordance with provincial regulations;
  - Check tankmix partner label for any additional clean-up procedures.

## ROTATIONAL CROPS

The following crops may be planted 11 months after an application of EVEREST 3.0 AG Herbicide.

Soil Zones and Rotational Crops			
Gray-Wooded	Black	Dark Brown	Brown
Spring wheat Barley Canola Field peas*	Spring wheat Barley Canola Field peas* Field bean Flax Durum wheat Soybean Sunflower	Spring wheat Barley Canola Field peas* Flax Durum wheat Soybean Sunflower	Spring wheat

\* Field peas may be grown the year following EVEREST 3.0 AG Herbicide application providing the following are all met:

1. Soil pH must be below 7.5,
  2. Organic matter must be above 4%, and
  3. Precipitation must be equal to or above 10-year average (minimum 100 mm within 60 days of application in year of application).
- Or, fields can be summerfallowed.

As EVEREST 3.0 AG Herbicide is degraded by soil microbes, environmental conditions that decrease microbial activity must be considered when making rotational cropping decisions. These environmental conditions include prolonged drought and/or cold temperatures within the following cropping season, as well as soils with both low OM (less than 2%) and high pH (greater than 7.5). If these conditions exist, a soil bioassay may be necessary to ensure rotational crop safety.

Do not plant crops other than those listed above in the year following application of EVEREST 3.0 AG Herbicide on wheat.

## RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, EVEREST 3.0 AG Herbicide is a Group 2 Herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to EVEREST 3.0 AG Herbicide and other Group 2 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of EVEREST 3.0 AG Herbicide or other Group 2 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tankmixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seedling rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other chemical control practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact UPL AgroSolutions Canada Inc. at 1-800-438-6071.

## PRECAUTIONS

### KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

Potential skin sensitizer.

Corrosive to eyes. DO NOT get in eyes.

## PROTECTIVE CLOTHING

Wear a long-sleeved shirt, long pants, socks and shoes during mixing, loading, clean-up and repair. In addition, wear protective eyewear (goggles or face shield) and chemical-resistant gloves during mixing and loading.

Read and follow handling precautions and protective clothing recommendations on broadleaf herbicide and surfactant tankmix partner labels. Follow manufacturer's instructions for cleaning/maintaining Personal Protective Equipment (PPE). If no such instructions for washables, use detergent and hot water. Keep PPE apart from other laundry and wash separately.

Wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash thoroughly and put on clean clothing.

Remove personal protective equipment immediately after handling this product. Wash the outside of gloves before removing. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing.

Do not enter or allow worker entry into treated areas during the restricted entry interval (REI) of 12 hours.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversions, application equipment and sprayer settings.

## FIRST AID

**IF SWALLOWED:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

**IF ON SKIN OR CLOTHING:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15 - 20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**IF IN EYES:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15 - 20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**IF INHALED:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

## TOXICOLOGICAL INFORMATION

This product contains petroleum distillate-vomiting may cause aspiration pneumonia. No specific antidote is available. Treat the patient symptomatically.

## ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

- TOXIC to aquatic organisms/non-target terrestrial plants. Observe buffer zones specified under **DIRECTIONS FOR USE**.
- To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay.
- Avoid application when heavy rain is forecast.
- Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

## STORAGE

Store this product away from food or feed. Store in cool, dry place and in such a manner as to prevent cross contamination with other pesticides and fertilizers. Store in original container and out of reach of children, preferably in a locked storage area.

## SPILL CLEAN-UP:

Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill and for clean-up of spills. Follow safety precautions as directed for handling the product. If the product is clean, it may be used; otherwise, follow the **DISPOSAL** instructions.

## DISPOSAL

For recyclable containers:

### Disposal of Container:

**DO NOT** reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For returnable containers:

### Disposal of Container:

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. **DO NOT** reuse this container for any other purpose.

For refillable containers:

### Disposal of Container:

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. **DO NOT** reuse this container for any other purpose.

### Disposal of unused, unwanted product

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

AKITO, OHM and WAVE are trademarks and UPL, the UPL logo, EVEREST, EVEREST 3.0 logo, DEPLOY and INFERNO are registered trademarks of a UPL Corporation Limited Group Company.

® All other products are registered trademarks of their respective companies.

™ All other products are trademarks of their respective companies.

©2023 UPL Corporation Limited Group Company

PMRA20230329-10805-060723



## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

## RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

L'Herbicide EVEREST<sup>MD</sup> 3.0 AG est un herbicide de postlevée sélectif qui s'applique sur le blé de printemps (blé vitreux roux de printemps, blé de printemps Canada Prairie, blé tendre blanc de printemps et blé extra fort ou d'utilité générale), le blé dur et le blé d'hiver.

**L'Herbicide EVEREST 3.0 AG appliqué en postlevée doit être mélangé en cuve avec l'un des agents tensioactifs indiqués sur cette étiquette. Pour une suppression à plus large spectre des mauvaises herbes, l'Herbicide EVEREST 3.0 AG peut être mélangé en cuve avec l'un des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges indiqués sur cette étiquette. Consulter la section « MÉLANGES EN CUVE » pour connaître les produits recommandés.**

L'Herbicide EVEREST 3.0 AG est absorbé par le feuillage et la racine de la graminée et de mauvaises herbes à feuilles larges. Ces mauvaises herbes cessent de croître après l'application du produit, éliminant du fait même les effets concurrentiels des mauvaises herbes sensibles. Toutefois, il peut falloir une à deux semaines afin que la suppression complète des mauvaises herbes ne soit visible.

L'Herbicide EVEREST 3.0 AG supprime les biotypes de folle avoine qui ont développé une résistance aux herbicides à base d'ACCCase (groupe 1) et de triallate (groupe 8). Il supprime également les biotypes de sétaire verte résistant aux herbicides à base d'ACCCase (groupe 1) et de dinitroaniline (groupe 3).

## MODE D'EMPLOI

### Mises en garde générales

Lire le **MODE D'EMPLOI** au complet avant d'utiliser l'Herbicide EVEREST 3.0 AG.

- Ne pas appliquer en postlevée s'il pleut ou si des averses sont prévues dans l'heure suivant l'application.
- Ne pas appliquer ce produit directement sur les habitats dulcicoles sensibles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages), ni sur les habitats estuariens/marins. Comme ce produit n'est pas homologué pour utilisation dans un habitat aquatique, NE PAS l'utiliser pour supprimer les organismes aquatiques nuisibles.
- Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques par suite du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
- Ne pas mélanger, charger ou nettoyer l'équipement de pulvérisation à moins de 10 mètres des têtes de puits ou des systèmes aquatiques, y compris les marais, étangs, fossés, ruisseaux, lacs, etc.
- Ne pas laisser paître les bêtes dans les champs traités ni utiliser la culture fourragère comme fourrage vert. Les grains de blé ou la paille provenant des champs traités peuvent être donnés aux bêtes comme fourrage.
- Empêcher la dérive de ce produit vers d'autres cultures, en particulier le canola, l'avoine cultivée ou d'autres cultures non ciblées.
- Après le traitement, respecter un délai d'attente avant la récolte de 80 jours.
- Ne pas traiter le blé contre-ensemencé de légumineuses.
- Ne pas congeler.

### Application terrestre

- Appliquer seul ou dans des mélanges en cuve dans un volume de pulvérisation de 50 à 100 L/ha (22,5 à 45 L/acre ou 5 à 10 gallons/acre), à une pression de 207 à 345 kPa (30 à 50 lb/po<sup>2</sup>) pour s'assurer d'une couverture appropriée des mauvaises herbes.
- Les buses à jet plat de 80° ou de 110° sont recommandées pour un épandage optimal. Ne pas utiliser de buses à miroir ni d'équipement d'épandage à grosses gouttelettes. Les buses peuvent être orientées à 45° vers l'avant afin d'accroître la pénétration dans la culture et de favoriser une meilleure couverture des mauvaises herbes.
- Ne pas appliquer durant les périodes de calme plat, lorsque le vent souffle en rafales ou lorsqu'il souffle à plus de 15 km/h à 2 m au-dessus du sol sur le lieu de l'épandage.

- Ne pas appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

### Application aérienne

- Appliquer seul ou dans des mélanges en cuve (SEULEMENT avec les produits d'association recommandés homologués pour l'application aérienne) dans un volume de pulvérisation d'au moins 28 L/ha à une pression produisant des gouttelettes de pulvérisation de la classification grossière de l'ASAE.
- Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.
- Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.
- S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.
- Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

### Mises en garde concernant l'utilisation (application aérienne)

- Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage-application de pesticides par aéronef développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.
- Ne pas appliquer sur un terrain présentant un risque de ruissellement de surface vers des systèmes aquatiques.
- Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.
- Ne pas appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive.
- Ne pas appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à hauteur de vol au lieu de l'application.

### Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire - Application aérienne

- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Le pilote (applicateur aérien) doit porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures.
- Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### Mises en garde propres au produit

- Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant au 1-800-438-6071. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

## Zones tampons de pulvérisation

L'aménagement d'une zone tampon N'EST PAS requise si on utilise l'une ou l'autre des méthodes suivantes : application par pulvérisateur manuel ou à dos, application localisée.

Pour la pulvérisation, il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le côté de la rampe sous le vent et la section la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les herbages, les secteurs forestiers, les brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et la végétation arbustive), ainsi que des habitats dulcicoles sensibles (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages).

Méthode d'application	Culture		Zone tampon de pulvérisation (mètres) requis pour la protection des :		
			habitats d'eau douce d'une profondeur de :		habitats terrestres
			moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Blé de printemps et d'hiver		2	1	1
Voie aérienne (taille de gouttelettes de calibre grosier selon la classification de l'ASABE)	Blé de printemps et d'hiver	Voilure fixe	5	1	20
		Voilure tournante	5	2	25
Voie aérienne (taille de gouttelettes de calibre moyen selon la classification de l'ASABE)	Blé de printemps et d'hiver	Voilure fixe	15	3	40
		Voilure tournante	15	4	35

Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) recommandée parmi les produits employés. Appliquer en utilisant des gouttelettes de la classification (ASAE) la plus grosse indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca. On ne peut pas utiliser cet outil pour réduire les bandes de végétation filtrantes.

Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran (recouvrement, toile) sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal ou au sol permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

## PÉRIODE D'APPLICATION

L'Herbicide EVEREST 3.0 AG peut être appliqué en postlevée sur tous les types de blé de printemps (y compris le blé dur) et de blé d'hiver.

Les recherches ont démontré un rendement optimal du blé en procédant à une suppression précoce des mauvaises herbes cibles avant le tallage du blé. Pour ce qui est de l'utilisation en postlevée, appliquer l'Herbicide EVEREST 3.0 AG sur le blé dont la tige principale comporte un minimum d'une feuille et un maximum de quatre feuilles, plus deux tiges. Au-delà de ce stade, l'épandage peut produire des pertes de rendement attribuables à la concurrence des mauvaises herbes.

## MODE D'EMPLOI EN POSTLEVÉE DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS, LE BLÉ DUR ET LE BLÉ D'HIVER

Appliquer l'Herbicide EVEREST 3.0 AG avec un agent tensioactif, lorsque la majorité de la culture de blé compte un minimum d'une feuille et un maximum de quatre feuilles sur la tige principale, plus deux tiges. Utiliser un agent tensioactif non ionique homologué, comme Agral 90, Ag-Surf, etc., à un taux de 0,25 % v/v (0,25 L pour un total de 100 L de solution à pulvériser).

Ne pas appliquer plus de 144 ml/ha d'Herbicide EVEREST 3.0 AG (30 g m.a./ha) par saison de croissance.

## APPLICATIONS RECOMMANDÉES

PÉRIODE D'APPLICATION		
CULTURE	STADE DE CROISSANCE	REMARQUES
Blé de printemps Blé dur Blé d'hiver	1 feuille à 6 feuilles entières	1 à 4 feuilles sur la tige principale, plus 2 talles.

SUPPRESSION DES GRAMINÉES DANS LE BLÉ			
CULTURE	MAUVAISES HERBES	TAUX	REMARQUES
Blé de printemps Y compris : Blé vitreux roux de printemps, blé de printemps Canada Prairie, blé tendre blanc de printemps et blé extra fort (d'utilité générale) Blé dur Blé d'hiver	Sétaire verte (millet sauvage)	72 ml/ha	La sétaire verte ne doit pas avoir plus de 4 feuilles et 2 talles.
	Mauvaises herbes supprimées au taux de 72 ml/ha plus Folle avoine Avoine cultivée spontanée	95 ml/ha	La folle avoine ne doit pas avoir plus de 4 feuilles et 2 talles. Utiliser 95 ml/ha lorsque la densité de folle avoine est inférieure à 100 plantes/m <sup>2</sup> . L'avoine cultivée spontanée ne doit pas avoir plus de 4 feuilles et 2 talles.
	Mauvaises herbes supprimées au taux de 95 ml/ha plus Folle avoine Brome du Japon Sétaire glauque* Pied-de-coq*	119 ml/ha	La folle avoine le sétaire glauque et le pied-de-coq ne doit pas avoir plus de 4 feuilles et 2 talles. Le brome japonais ne doit pas avoir plus de 4 feuilles. Utiliser 119 ml/ha lorsque la densité de folle avoine est supérieure à 100 plants/m <sup>2</sup> . Utiliser 119 ml/ha lorsque la folle avoine, le sétaire glauque, le pied-de-coq et le brome japonais sont en pleine croissance dans des conditions environnementales idéales.
	Mauvaises herbes supprimées au taux de 119 ml/ha plus Folle avoine Brome du Japon Sétaire glauque* Pied-de-coq*	144 ml/ha	La folle avoine le sétaire glauque et le pied-de-coq ne doit pas avoir plus de 4 feuilles et 2 talles. Le brome japonais ne doit pas avoir plus de 4 feuilles. Utiliser 144 ml/ha lorsque la densité de folle avoine est supérieure à 100 plants/m <sup>2</sup> . Utiliser 144 ml/ha lorsque la folle avoine, le sétaire glauque, le pied-de-coq et le brome japonais ne sont pas en pleine croissance en raison de conditions environnementales difficiles ou lorsque le produit est mélangé en cuve avec un autre produit qui contient du dicamba.

\* Répression. Pour la suppression de la sétaire glauque et du pied-de-coq, consulter les renseignements pour l'Herbicide INFERNO<sup>MD</sup> WDG sous la section « MÉLANGES EN CUVE » de l'étiquette.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGE DANS LE BLÉ		
MAUVAISE HERBE	TAUX	REMARQUES
Amarante à racine rouge ( <i>Amaranthus retroflexus</i> )	95 ml/ha	Pour la suppression de l'amarante à racine rouge, appliquer l'Herbicide EVEREST 3.0 AG sur les mauvaises herbes au stade de 2 à 6 feuilles.
Moutarde des champs ( <i>Brassica kaber</i> )		Pour la suppression de la moutarde des champs, appliquer l'Herbicide EVEREST 3.0 AG sur les mauvaises herbes au stade de 2 à 6 feuilles.
Tabouret des champs ( <i>Thlaspi arvense</i> )		Pour la suppression du tabouret des champs, appliquer l'Herbicide EVEREST 3.0 AG sur les mauvaises herbes au stade de 2 à 9 feuilles.
Canola spontané ( <i>Brassica napus</i> )		Pour la suppression du canola spontané, appliquer l'Herbicide EVEREST 3.0 AG sur les mauvaises herbes au stade de 2 à 6 feuilles. Ne supprimera pas les variétés de canola ayant une tolérance à l'imidazolinone (CLEARFIELD <sup>MD</sup> ).
Renouée scabre ( <i>Polygonum scabrum</i> Moench.)		Pour la suppression de la renouée scabre, appliquer l'Herbicide EVEREST 3.0 AG sur les mauvaises herbes au stade de 2 à 6 feuilles.
Bourse-à-pasteur ( <i>Capsella bursa-pastoris</i> )		Pour la suppression de la bourse-à-pasteur, appliquer l'Herbicide EVEREST 3.0 AG sur les mauvaises herbes au stade de 2 à 6 feuilles.
Renouée liseron ( <i>Fallopia convolvulus</i> )	119 - 144 ml/ha	Pour la répression de la renouée liseron, appliquer l'Herbicide EVEREST 3.0 AG sur les mauvaises herbes au stade de 1 à 4 feuilles. Appliquer la dose la plus élevée lorsque la renouée liseron n'est pas en pleine croissance en raison de conditions environnementales difficiles.

Le blé exposé à des sols gorgés ou saturés d'eau, à des températures extrêmes (grande chaleur ou gel), à la sécheresse, à une faible fertilité ou à une maladie des plantes au moment de l'épandage pourrait montrer des symptômes de dommages inacceptables. Ces mêmes conditions peuvent réduire le degré de suppression des mauvaises herbes.

## MÉLANGES EN CUVE

Pour une suppression à large spectre des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges, l'Herbicide EVEREST 3.0 AG peut être mélangé avec l'un des herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges indiqués dans les tableaux ci-dessous. Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Consulter les tableaux précédents pour connaître le taux et la période d'application appropriées de l'Herbicide EVEREST 3.0 AG. Utiliser un agent tensioactif non ionique homologué (0,25 % v/v ou 0,25 L/100 L de solution à pulvériser) avec l'Herbicide EVEREST 3.0 AG utilisé seul ou avec des produits d'association.

PRODUITS D'ASSOCIATION APPROUVÉS DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS		
HERBICIDE D'ASSOCIATION MÉLANGÉ EN CUVE, POUR MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES		REMARQUES
1	2,4-D Amine	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide 2,4-D Amine.
2	2,4-D Ester	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester.
3	Herbicide AKITO <sup>MC</sup>	
4	Herbicide AKITO + 2,4-D Ester 700	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester 700.
5	Herbicide AKITO + MCPA Ester 600	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide MCPA Ester 600.
6	Herbicide Ally <sup>MD</sup> + 2,4-D Amine	L'ajout d'un second agent tensioactif n'est pas nécessaire. Utiliser uniquement l'un des agents tensioactifs recommandés sur l'étiquette de l'Herbicide EVEREST 3.0 AG à raison de 0,25 % v/v (0,25 L par 100 L de bouillie de pulvérisation). Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre) si le taux de 95 ou 144 ml/ha d'Herbicide EVEREST 3.0 AG est utilisé pour ce mélange en cuve.
7	Herbicide Ally + 2,4-D Ester	L'ajout d'un second agent tensioactif n'est pas nécessaire. Utiliser uniquement l'un des agents tensioactifs recommandés sur l'étiquette de l'Herbicide EVEREST 3.0 AG à raison de 0,25 % v/v (0,25 L par 100 L de bouillie de pulvérisation). Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre) si le taux de 95 ou 144 ml/ha d'Herbicide EVEREST 3.0 AG est utilisé pour ce mélange en cuve.
8	Attain <sup>MC</sup> XC A Herbicide	Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre) si le taux de 95 ou 144 ml/ha d'Herbicide EVEREST 3.0 AG est utilisé pour ce mélange en cuve.
9	Buctril <sup>MD</sup> M/IPCO Logic <sup>MD</sup> M Herbicide Liquide	
10	Curtail <sup>MD</sup> M Herbicide	Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre) si le taux de 95 ou 144 ml/ha d'Herbicide EVEREST 3.0 AG est utilisé pour ce mélange en cuve.
11	DyVeJ <sup>MD</sup> Herbicide	On pourrait observer un degré de suppression moindre de la folle avoine avec ce produit d'association. Utiliser le taux de 144 ml/ha d'Herbicide EVEREST 3.0 AG pour la suppression de la folle avoine. Ne pas utiliser le taux de 95 ml/ha d'Herbicide EVEREST 3.0 AG avec ce mélange en cuve.
12	Herbicide Enforcer <sup>MC</sup> D	
13	Herbicide Enforcer <sup>MC</sup> M	
14	IPCO <sup>MD</sup> Dichlorprop-DX Herbicide	
15	Mélange en cuve de l'Herbicide Frontline <sup>MC</sup> 2,4-D XC	Le mélange en réservoir de l'herbicide Frontline <sup>MC</sup> 2,4-D XC consiste en l'herbicide Frontline 2,4-D XC A et l'herbicide Frontline 2,4-D XC B.
16	Frontline <sup>MC</sup> XL Herbicide	Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre).
17	Herbicide INFERNO <sup>MD</sup> WDG	Pour la suppression de la sétaire glauque et pied-de-coq, mélanger l'Herbicide INFERNO WDG en cuve avec 95 à 119 ml/ha d'Herbicide EVEREST 3.0 AG. Appliquer au taux plus élevé lorsque la sétaire glauque et pied-de-coq ne sont pas en pleine croissance en raison de mauvaises conditions environnementales.
18	MCPA Amine	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide MCPA Amine.
19	MCPA Ester	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide MCPA Ester.
20	Herbicide OcTTain <sup>MC</sup> XL	Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre).
21	Optica <sup>MC</sup> Trio	On pourrait observer un degré de suppression moindre de la folle avoine avec ce produit d'association. Utiliser le taux de 144 ml/ha d'Herbicide EVEREST 3.0 AG lorsque le degré d'infestation de la folle avoine est élevé.
22	Pardner <sup>MD</sup> Herbicide/IPCO Brotex <sup>MD</sup> 240 Herbicide Liquide	

(continuer)

**PRODUITS D'ASSOCIATION APPROUVÉS DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS (continuer)**

<b>HERBICIDE D'ASSOCIATION MÉLANGÉ EN CUVE, POUR MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES</b>		<b>REMARQUES</b>
23	Mélange en cuve de l'herbicide Prestige <sup>MC</sup> XC	Le mélange en réservoir de l'herbicide Prestige XC consiste en l'herbicide Prestige XCA et l'herbicide Prestige XC B. Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre) si le taux de 95 ou 144 ml/ha d'Herbicide EVEREST 3.0 AG est utilisé pour ce mélange en cuve.
24	Herbicide Pixxaro <sup>MC</sup> A	
25	Herbicide Pixxaro A + MCPA Ester	
26	Herbicide Pixxaro A + Herbicide Curtail M	
27	Herbicide Refine <sup>MD</sup> SG/Herbicide DEPLOY <sup>MD</sup> WDG + 2,4-D Amine	L'ajout d'un second agent tensioactif n'est pas nécessaire. Utiliser uniquement l'un des agents tensioactifs recommandés sur l'étiquette de l'Herbicide EVEREST 3.0 AG à raison de 0,25 % v/v (0,25 L par 100 L de bouillie de pulvérisation).
28	Herbicide Refine SG/Herbicide DEPLOY WDG + 2,4-D Ester	L'ajout d'un second agent tensioactif n'est pas nécessaire. Utiliser uniquement l'un des agents tensioactifs recommandés sur l'étiquette de l'Herbicide EVEREST 3.0 AG à raison de 0,25 % v/v (0,25 L par 100 L de bouillie de pulvérisation).
29	Herbicide Refine SG/Herbicide DEPLOY WDG	L'ajout d'un second agent tensioactif n'est pas nécessaire. Utiliser uniquement l'un des agents tensioactifs recommandés sur l'étiquette de l'Herbicide EVEREST 3.0 AG à raison de 0,25 % v/v (0,25 L par 100 L de bouillie de pulvérisation).
30	Mélange en cuve de l'Herbicide Spectrum <sup>MC</sup>	Le mélange en réservoir de l'herbicide Spectrum consiste en l'herbicide Spectrum A et l'herbicide Spectrum B.
31	Stellar <sup>MC</sup> XL Herbicide	Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre) si le taux de 95 ou 144 ml/ha d'Herbicide EVEREST 3.0 AG est utilisé pour ce mélange en cuve.
32	Herbicide Liquide Systemique Target <sup>MD</sup>	On pourrait observer un degré de suppression moindre de la folle avoine avec ce produit d'association. Utiliser le taux de 144 ml/ha d'Herbicide EVEREST 3.0 AG lorsque le degré d'infestation de la folle avoine est élevé. Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre) si le taux de 144 ml/ha d'Herbicide EVEREST 3.0 AG est utilisée pour ce mélange en cuve. Ne pas utiliser le taux de 95 ml/ha d'Herbicide EVEREST 3.0 AG avec ce mélange en cuve.
33	Thumper <sup>MD</sup> Herbicide Selectif Emulsifiable/ IPCO Leader <sup>MD</sup> Herbicide Liquide	
34	Herbicide Triton <sup>MC</sup> C	L'ajout d'un second agent tensioactif n'est pas nécessaire. Utiliser uniquement l'un des agents tensioactifs recommandés sur l'étiquette de l'Herbicide EVEREST 3.0 AG à raison de 0,25 % v/v (0,25 L par 100 L de bouillie de pulvérisation).
35	Herbicide Trophy <sup>MD</sup>	L'herbicide Trophy consiste en l'herbicide Trophy A et l'herbicide Trophy B.
36	OHM <sup>MC</sup>	Appliquer à raison de 1 L/ha avec l'Herbicide EVEREST 3.0 AG seul ou dans un mélange en réservoir avec l'Herbicide AKITO.
37	WAVE <sup>MC</sup>	Appliquer à raison de 150 ml/ha avec l'Herbicide EVEREST 3.0 AG seul ou dans un mélange en réservoir avec l'Herbicide AKITO.



**PRODUITS D'ASSOCIATION APPROUVÉS DANS LE BLÉ DUR**

<b>HERBICIDE D'ASSOCIATION MÉLANGÉ EN CUVE, POUR MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES</b>		<b>REMARQUES</b>
1	2,4-D Amine	Utiliser 420 g é.a./ha d'herbicide 2,4-D Amine. Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre).
2	2,4-D Ester	Utiliser 420 g é.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester. Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre).
3	Herbicide AKITO	
4	Herbicide AKITO + 2,4-D Ester 700	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester 700.
5	Herbicide AKITO + MCPA Ester 600	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide MCPA Ester 600.
6	Herbicide Enforcer D	
7	Herbicide Enforcer M	
8	Herbicide INFERNO WDG	Pour la suppression de la sétaire glauque et pied-de-coq, mélanger l'Herbicide INFERNO WDG en cuve avec 95 à 119 ml/ha d'Herbicide EVEREST 3.0 AG. Appliquer au taux plus élevé lorsque la sétaire glauque et pied-de-coq ne sont pas en pleine croissance en raison de mauvaises conditions environnementales.
9	Herbicide Pixxaro A	
10	Herbicide Pixxaro A + MCPA Ester	
11	Herbicide Pixxaro A + Herbicide Curtail M	
12	Mélange en cuve de l'Herbicide Spectrum	Le mélange en réservoir de l'herbicide Spectrum consiste en l'herbicide Spectrum A et l'herbicide Spectrum B. Appliquer le mélange en cuve dans au moins 100 L d'eau par hectare (45 L/acre ou 10 gallons/acre).
13	OHM <sup>MC</sup>	Appliquer à raison de 1 L/ha avec l'Herbicide EVEREST 3.0 AG seul ou dans un mélange en réservoir avec l'Herbicide AKITO.
14	WAVE <sup>MC</sup>	Appliquer à raison de 150 ml/ha avec l'Herbicide EVEREST 3.0 AG seul ou un mélange en réservoir avec l'Herbicide AKITO.

**PRODUITS D'ASSOCIATION APPROUVÉS DANS LE BLÉ D'HIVER**

<b>HERBICIDE D'ASSOCIATION MÉLANGÉ EN CUVE, POUR MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES</b>		<b>REMARQUES</b>
1	2,4-D Amine	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide 2,4-D Amine.
2	2,4-D Ester	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester.
3	Buctril M/IPCO Logic <sup>MD</sup> M Herbicide Liquide	
4	MCPA Amine	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide MCPA Amine.
5	MCPA Ester	Utiliser jusqu'à 560 g é.a./ha d'herbicide MCPA Ester.
6	Herbicide Refine SG/Herbicide DEPLOY WDG	L'ajout d'un second agent tensioactif n'est pas nécessaire. Utiliser uniquement l'un des agents tensioactifs recommandés sur l'étiquette de l'Herbicide EVEREST 3.0 AG à raison de 0,25 % v/v (0,25 L par 100 L de bouillie de pulvérisation).
7	OHM <sup>MC</sup>	Appliquer à raison de 1 L/ha avec l'Herbicide EVEREST 3.0 AG seul.
8	WAVE <sup>MC</sup>	Appliquer à raison de 150 ml/ha avec l'Herbicide EVEREST 3.0 AG seul.

## INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

1. S'assurer que le pulvérisateur est propre, y compris le réservoir, les tuyaux et les filtres. Les filtres directs et les tamis de buse doivent être propres et comporter un maximum de 50 mailles.
2. Remplir le réservoir au tiers ou à moitié d'eau propre et mettre en marche le système d'agitation. Maintenir une agitation suffisante durant le mélange et l'épandage.
3. Si le produit d'association est en poudre ou en granules, ajouter la quantité requise de produit d'association. Agiter jusqu'à ce que la bouillie soit bien mélangée.
4. Ajouter la quantité appropriée d'EVEREST 3.0 AG Herbicide directement dans le réservoir de pulvérisation. Agiter jusqu'à ce que l'EVEREST 3.0 AG Herbicide soit bien mélangé.
5. Ajouter les produits d'association restants. Agiter jusqu'à ce que la bouillie soit bien mélangée.
6. Ajouter l'adjuvant.
7. Lors du mélange en cuve avec OHM ou WAVE, ajoutez toujours OHM ou WAVE en dernier.
8. Compléter en remplissant le réservoir avec le volume d'eau requis. Maintenir une agitation suffisante durant le mélange et l'épandage.

## INSTRUCTIONS DE PULVÉRISATION

### Application terrestre

Appliquer dans un volume de pulvérisation de 50 à 100 L/ha (22,5 à 45 L/acre ou 5 à 10 gallons/acre), à moins d'une autre indication dans la section sur les produits d'association de cette étiquette, à une pression de 207 à 345 kPa (30 à 50 lb/po<sup>2</sup>) pour s'assurer d'un épandage approprié sur les mauvaises herbes.

Les buses à jet plat de 80° ou de 110° sont recommandées pour un épandage optimal. Ne pas utiliser de buses à miroir ni d'équipement d'épandage à grosses gouttelettes. Les buses peuvent être orientées à 45° vers l'avant afin d'accroître la pénétration dans la culture et de favoriser un meilleur épandage sur les mauvaises herbes.

### Application aérienne

À moins d'autres indications à la section des mélanges en cuve de cette étiquette, appliquer dans un volume de pulvérisation d'au moins 28 L/ha (11 L/acre ou 3 gallons/acre) et à une pression d'au moins 300 kPa, afin d'obtenir une couverture appropriée des mauvaises herbes.

Ne pas appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que la classification grossière de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

## NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

1. Vider et rincer à fond le réservoir de pulvérisation, la rampe et les tuyaux avec de l'eau propre. Veiller particulièrement à bien éliminer les dépôts visibles.
2. Remplir le réservoir d'eau propre et ajouter 1 % v/v (1 L/100 L) d'ammoniac domestique. Faire circuler la solution de nettoyage dans les tuyaux, la rampe et les buses. Faire circuler pendant au moins 15 minutes. Rincer une fois de plus les tuyaux, la rampe et les buses, puis vider le réservoir.
3. Nettoyer les buses et les tamis dans un contenant séparé avec de l'eau et de l'ammoniac.
4. Répéter l'étape numéro 2.
5. Rincer le réservoir, la rampe et les tuyaux avec de l'eau propre.
  - Ne pas nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation à préserver, de puits ou d'autres sources d'approvisionnement en eau.
  - Éliminer les rinçures conformément à la réglementation provinciale.
  - Vérifier l'étiquette des produits d'association pour obtenir les autres instructions de nettoyage.

## CULTURES DE ROTATION

Les cultures suivantes peuvent être semées 11 mois après un épandage d'Herbicide EVEREST 3.0 AG.

Zones de sol et cultures de rotation			
Gris forestier	Noir	Brun foncé	Brun
Blé de printemps Orge Canola Pois des champs*	Blé de printemps Orge Canola Pois des champs* Haricots de grande culture Lin Blé dur Soja Tournesol	Blé de printemps Orge Canola Pois des champs* Lin Blé dur Soja Tournesol	Blé de printemps

\* Les pois des champs peuvent être cultivés l'année suivante une application de l'Herbicide EVEREST 3.0 AG si les conditions suivantes sont respectées :

1. le pH du sol est inférieur à 7,5;
2. la teneur en matière organique est supérieure à 4 %;
3. les précipitations doivent être égales ou supérieures à la moyenne sur 10 ans (au moins 100 mm dans les 60 jours suivant l'application au cours de l'année du traitement).

Ou encore, les champs peuvent être mis en jachère d'été.

Comme l'Herbicide EVEREST 3.0 AG est dégradé par les microbes du sol, il faut tenir compte des conditions environnementales diminuant l'activité microbienne lorsqu'on choisit les cultures de rotation. Ces conditions environnementales, comprennent une sécheresse prolongée et/ou du temps froid précédant la saison de croissance suivante, ainsi que des sols à faible teneur en matière organique (moins de 2 %) et un pH élevé (plus de 7,5). Si ces conditions existent, un test biologique du sol peut s'avérer nécessaire pour assurer la protection des cultures de rotation.

Ne pas semer de cultures autres que celles qui sont indiquées plus haut dans l'année suivant l'application de l'Herbicide EVEREST 3.0 AG sur le blé.

## RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'Herbicide EVEREST 3.0 AG est un herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'Herbicide EVEREST 3.0 AG et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'Herbicide EVEREST 3.0 AG ou les herbicides du même groupe 2, avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie de dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturale (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratique de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseiller agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance au pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec UPL AgroSolutions Canada Inc. au 1-800-438-6071.

## MISES EN GARDE

### GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Sensibilisant cutané potentiel.

Corrosif pour les yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux.

## VÊTEMENTS PROTECTEURS

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. De plus, porter des lunettes de protection (lunettes de protection étanches ou écran facial) et des gants résistant aux produits chimiques pendant la manipulation et le chargement.

Lire et suivre les précautions en matière de manipulation et les recommandations relatives aux vêtements protecteurs sur les étiquettes des produits d'association (herbicides pour mauvaises herbes à feuilles larges et agents tensioactifs). Suivre les instructions du fabricant relativement au nettoyage ou à l'entretien de l'équipement de protection individuelle (EPI). S'il n'existe pas d'instructions pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Tenir l'EPI à l'écart des autres vêtements et laver séparément.

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller aux toilettes. Enlever immédiatement les vêtements si le pesticide a pénétré, puis bien se laver et remettre des vêtements propres.

Enlever l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Ne pas retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive de pulvérisation vers les zones résidentielles (maisons et chalets) et les zones d'occupation humaine (écoles et aires de loisir) est minime. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

## PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Il n'existe pas d'antidote précis. Traiter le patient selon les symptômes.

## MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

- TOXIQUE pour les organismes aquatiques et pour les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons indiquées à la section **MODE D'EMPLOI**.
- Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer dans les sites caractérisés par une pente modérée à prononcée, un sol compacté ou de l'argile.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues.
- La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

## ENTREPOSAGE

Conservé ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans un endroit frais et sec, de façon à prévenir la contamination croisée avec d'autres pesticides et engrais. Entreposer dans le contenant d'origine et hors de la portée des enfants, de préférence dans une aire d'entreposage verrouillée.

**NETTOYAGE D'UN DÉVERSEMENT :** En cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements, s'enquérir auprès du fabricant et à l'organisme de réglementation provincial. Suivre les mêmes précautions de sécurité que pour la manipulation du produit. Si le produit est propre, il peut être utilisé; autrement, suivre les instructions d'**ÉLIMINATION**.

## ÉLIMINATION :

Pour les contenants recyclables :

### Élimination du contenant :

**NE PAS** réutiliser ce contenant d'aucune façon. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. Communiquez avec votre distributeur/négociant local ou votre municipalité pour vous renseigner sur le point de collecte le plus proche. Avant d'apporter le contenant au site de collecte :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, veuillez éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour les contenants récupérables :

### Élimination du contenant :

**NE PAS** réutiliser ce contenant d'aucune façon. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Contenants pouvant être remplis à la demande de l'utilisateur par le distributeur ou le.

Détaillant :

### Élimination du contenant :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le négociant. **NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins.

### Élimination de produit non utilisé ou superflu

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination de quantités de produit inutilisées ou superflues, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AKITO, OHM et WAVE sont des marques de commerce et UPL, le logo d'UPL, EVEREST, le logo d'EVEREST 3.0, DEPLOY et INFERNO sont des marques de déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

<sup>MD</sup> Tous les autres produits sont des marques déposées de leurs sociétés respectives.

<sup>MC</sup> Tous les autres produits sont des marques de commerce de leurs sociétés respectives.

©2023 Société du groupe UPL Corporation Limited

PMRA20230329-10805-060723